

L'EMPOWERMENT, UN NOUVEAU VOCABULAIRE POUR PARLER DE PARTICIPATION ?

[Marie-Hélène Bacqué](#), [Carole Biewener](#)

Réseau Canopé | « [Idées économiques et sociales](#) »

2013/3 N° 173 | pages 25 à 32

ISSN 2257-5111

ISBN 9771636569001

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Réseau Canopé.

© Réseau Canopé. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?

La notion d'empowerment a fait récemment son entrée en France sous la plume de chercheurs travaillant sur la participation mais aussi de travailleurs sociaux et de la santé. À un moment où les évaluations sur les expériences françaises de participation apparaissent très contrastées, comme interpréter la diffusion de ce vocabulaire anglo-saxon ? Faut-il y voir un simple effet de mode pour un nouveau « mot-valise » ? Une nouvelle perspective pour penser la démocratie participative ? Que peut apporter cette importation dans le contexte hexagonal ?

Si la notion d'*empowerment* arrive en France dans les années 2000, elle fait l'objet d'une littérature anglo-saxonne pléthorique depuis les années 1980, dans des champs aussi différents que ceux de l'action sociale, de l'éducation, du développement international, et dans des registres variés, universitaire, professionnel ou politico-administratif. Il s'en dégage de multiples définitions, méthodes et critères d'évaluation qui témoignent de la polysémie du terme. Pour autant, des traits communs se dégagent de ces différentes interprétations. L'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être *empowered*) qu'un processus. Cet état et ce processus peuvent être à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques – même si, selon les usages de la notion, l'accent est mis sur l'une de ces dimensions ou au contraire sur leur articulation.

Une des premières difficultés de l'utilisation française de cette notion est sa traduction. Plusieurs formulations ont été proposées, parmi lesquelles « capacitation », « empouvoirement », « autonomisation » ou « pouvoir d'agir ». Mais les termes « autonomisation » et « capacitation », s'ils indiquent bien un processus, ne font pas référence à la notion de pouvoir qui constitue la racine du mot ; et les expressions « pouvoir d'agir » ou « pouvoir d'action » ne rendent quant à elles pas compte du processus pour arriver à ce résultat et de sa dimension collective.

Une seconde difficulté – et un second intérêt – de cette notion réside dans sa trajectoire, dans la multiplicité des champs où elle est mobilisée, dans les évolu-

tions de ses interprétations au fil du temps et selon les contextes. C'est pourquoi il semble important de revenir sur celle-ci pour analyser les conditions de la diffusion de la notion d'*empowerment* en France.

Trajectoire de la notion d'empowerment

Les origines du terme sont anciennes : le verbe *to empower* apparaît en Grande-Bretagne au milieu du XVII^e siècle pour désigner un pouvoir ou une autorité formelle accordés par une puissance plus élevée. Mais ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle qu'est formé le mot *empowerment*, qui définit à la fois un état et une action, celle de donner du pouvoir.

Il faut attendre les années 1970 pour qu'il soit utilisé de façon diffuse par la société civile dans différents contextes : en particulier par des militantes féministes engagées dans des associations locales en Asie du Sud et aux États-Unis, par le mouvement d'éducation populaire et par des militants des mouvements noirs revendiquant la représentation politique de leur communauté. Aux États-Unis, le mouvement des femmes battues qui émerge au début des années 1970 semble avoir été parmi les premiers à utiliser ce terme pour décrire le processus d'acquisition d'une « conscience sociale » ou « conscience critique » permettant aux femmes de développer un « pouvoir intérieur », d'acquérir des capacités d'action à la fois personnelles et collectives, et de s'inscrire dans une perspective de changement social.

Cette définition de l'*empowerment* est bien différente de celle du XIX^e siècle, qui l'entendait comme un

Marie-Hélène Bacqué,
professeure à
l'université Paris Ouest-
Nanterre-La Défense,
directrice du laboratoire
Mosaïques
Carole Biewener,
professeure
d'économie et d'études
du genre à Simmons
College (Boston)

Cet article est tiré de
l'ouvrage publié par Marie-
Hélène Bacqué et Carole
Biewener, *L'Empowerment,
une pratique d'émancipation*,
Paris, La Découverte, 2013.

pouvoir donné, autorisé ou légitimé par une autorité supérieure telle que l'État, la hiérarchie religieuse ou encore des experts ou professionnels. C'est dans cette nouvelle acception que le terme est mobilisé dès les années 1970 comme expression d'une critique sociale et féministe. Dans la décennie 1980, il est employé par des professionnels et des universitaires pour caractériser de nouvelles approches visant, dans leurs champs respectifs, à rompre avec des modalités d'intervention considérées comme paternalistes, hiérarchiques et inégalitaires : il en est ainsi par exemple du travail social, de la psychologie communautaire ou du développement international. C'est aussi dans cette perspective que, toujours dans les années 1980, il est utilisé en Inde par des femmes engagées dans le développement communautaire, en opposition à la définition institutionnelle et *top-down* que le gouvernement indien donne de ce dernier.

Au cours des années 1990, la notion d'*empowerment* est intégrée dans le vocabulaire international de l'expertise et des politiques publiques, en particulier dans celui des grandes institutions multilatérales comme l'Organisation des Nations unies (ONU) ou des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale. Dans différents pays du Sud et du Nord, on voit apparaître des programmes de politiques publiques dits d'*empowerment* tels que le Black Empowerment en Afrique du Sud ou les Empowerment Zones aux États-Unis. Le mot fait son entrée dans certains programmes de l'Union européenne comme Equal, financé par le Fonds social européen. Mais, dans un contexte où dominent les idées néolibérales, cette intégration se fait au prix de l'affaiblissement de sa portée radicale.

Au tournant du XXI^e siècle, alors que sévit la crise économique et financière et que le modèle de développement promu par les grandes institutions multilatérales montre de plus en plus ses limites, une perspective libérale concurrente, pour partie nourrie des travaux féministes et d'une approche institutionnaliste, se renforce au sein des mêmes institutions ; nous la qualifierons de social-libérale. Entre le début des années 1970 – période où le terme émerge à partir des pratiques de groupes locaux essentiellement féminins, puis commence à qualifier de nouvelles pratiques professionnelles – et les années 2000, où il est devenu une des thématiques fortes de politiques publiques et internationales, l'*empowerment* ne renvoie donc ni aux mêmes pratiques ni aux mêmes interprétations.

Le tournant des années 1970 : du pouvoir à l'*empowerment*

Pour comprendre cette évolution, il est utile de revenir sur les raisons de l'apparition de l'*empowerment* au cours des années 1970 dans différents contextes au Sud comme au Nord, mais sur un même fond d'opposition aux formes d'autorité hiérarchique imposées « du haut » et autour d'enjeux de reconnaissance des *have-not*, des marginalisés ou des « subalternes ».

Les années 1960 et 1970 représentent un moment charnière, à la fois politique et intellectuel, dans le renouvellement des pensées critiques. Cette période est caractérisée par les « nouveaux mouvements sociaux » qui marquent un décentrement de l'action revendicative du monde de la production vers de nouveaux enjeux comme la libération des femmes, la question raciale, les droits des homosexuel·les, les identités régionales ou l'écologie. Ces mouvements participent d'une politisation du social : dans la lignée du slogan de la deuxième vague du féminisme, « le personnel est politique », ils contribuent à retravailler la frontière entre sphère privée et sphère publique et mettent en avant les politiques d'identité. On peut considérer que l'émergence de la notion d'*empowerment* s'inscrit dans ce tournant en interrogeant la question du pouvoir, à la fois individuel, collectif et social.

Cette question est alors au cœur des débats intellectuels et des expériences sociales, à la confluence de quatre groupes de préoccupations et de critiques articulés : une remise en cause de la bureaucratie de l'action publique, qui peut déboucher sur le refus de l'action publique ou sur l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles ; une revendication participative à partir de l'initiative de groupes locaux et de mouvements sociaux ; une contestation des inégalités sociales mais aussi raciales et genrées ; des interrogations sur l'articulation entre « structure » et *agency* dans le changement social.

Le débat sur le pouvoir est préparé, aux États-Unis, par une succession de travaux qui se répondent et s'opposent, en particulier ceux du sociologue britannique Steven Lukes qui interrogent la relation entre pouvoir et savoir et envisagent le pouvoir dans une relation dialectique entre structure et *agency* [1², p. 27 et 34]. Les rapports entre savoir et pouvoir sont également centraux dans l'œuvre de Michel Foucault. Celui-ci défend une approche relationnelle, où les subjectivités sont modelées dans les relations de pouvoir, qui viendra nourrir les approches féministes de l'*empowerment* [2 et 3].

² Les nombres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Ces discussions traversent aussi les mouvements sociaux. Aux États-Unis, elles sont centrales dans le mouvement du Black Power, qui revendique la reconnaissance de la minorité noire par sa représentation politique et, pour certains, par sa capacité à produire son propre développement économique. Le travail de revalorisation de l'image du groupe et des individus qui le composent participe du processus d'affirmation du pouvoir noir. C'est aussi la question du pouvoir des oppresseurs sur les opprimés, reposant sur l'aliénation des individus, que pose le mouvement d'éducation populaire qui se développe à la même période en Amérique latine, inspiré principalement par le travail du philosophe et pédagogue chrétien brésilien Paulo Freire (1921-1997) et sa *Pédagogie des opprimés*. Ce mouvement, né d'une critique sociale radicale, avance une stratégie de mobilisation des individus et des groupes marginalisés pour transformer les rapports de pouvoir, remettre en cause l'exploitation et construire une société plus équitable.

les femmes comme seulement marginalisées et dominées, et à dépasser les représentations victimisantes. Elle prend en compte la dimension du « pouvoir de » représentant un pouvoir génératif, c'est-à-dire la capacité de promouvoir des changements significatifs : « Une conception du pouvoir comme l'énergie et la compétence au lieu de la domination » [7, p. 224]. Elle distingue une conception du pouvoir plutôt masculine, considérée comme libérale, instrumentaliste et limitée – un « pouvoir sur » –, des formes de pouvoir présentées comme « féministes » : le « pouvoir intérieur », le « pouvoir de » et le « pouvoir avec ». Elle ouvre de nouvelles perspectives sur les démarches et dynamiques d'acquisition du pouvoir, dont rend précisément compte la thématique de l'*empowerment*.

C'est dans ce contexte intellectuel et social que la notion émerge aux États-Unis et de façon diffuse dans certains pays du Sud comme l'Inde au cours des années 1970. Dès cette période, elle renvoie à différentes interprétations et, selon les situations et les

“ Ce sont surtout les féministes qui contribuent à retravailler la question du pouvoir en la complexifiant ”

Mais ce sont surtout les féministes qui contribuent à retravailler la question du pouvoir en la complexifiant. Les années 1970 sont celles de la montée d'une deuxième vague de féminisme, s'accompagnant de vifs débats sur les causes de la subordination des femmes et les meilleures façons de promouvoir leur libération. Aux États-Unis, en particulier, un courant fort envisage cette subordination en simples termes de domination masculine ou de « patriarcat », le pouvoir des hommes « sur » les femmes, tandis qu'un contre-courant développe une approche relationnelle et plus complexe du pouvoir, qui en distingue plusieurs formes et des modes d'exercice variés. Cette seconde approche, que l'on peut qualifier de poststructuraliste, permet d'éclairer la nature discursive du pouvoir et d'en appréhender à la fois les formes institutionnalisées et internalisées [4, 5 et 6]. Surtout, elle conduit à ne plus considérer

acteurs qui la mobilisent, à diverses traditions de la pensée et de l'action. Aux États-Unis, l'*empowerment* est mobilisé en opposition aux programmes de lutte contre la pauvreté lancés dans le cadre de la Great Society³. L'essai publié en 1977 par les sociologues Peter Berger et Richard Neuhaus, *To Empower People* [8], qui connaît un succès notable parmi les libéraux comme les conservateurs, est symptomatique de l'ambiguïté de la notion. Et, dès les années 1980, celle-ci est adoptée par une partie de la droite américaine et des néoconservateurs, tout comme elle est mise au service des discours radicaux ou de la gauche libérale.

L'empowerment sous les feux du néolibéralisme

Le paysage social et politique de la décennie 1990, au cours de laquelle le vocabulaire de l'*empower-*

³ On désigne ainsi un ensemble de mesures lancées par le président Lyndon Johnson dans les années 1960, centrées notamment sur la lutte contre la pauvreté et l'injustice raciale.

ment s'affirme comme une dimension des politiques publiques nationales et internationales, est déjà bien différent. L'adoption de ce vocabulaire participe et témoigne alors de recompositions politiques et sociales majeures, pour certaines engagées au cours des décennies précédentes. En particulier, les dynamiques de réorganisation des pouvoirs locaux et nationaux, les logiques dites de « modernisation » administrative conduisent à repenser le rôle des administrés et mettent en avant la responsabilité des individus et l'enjeu de la participation [9]. Les processus de mondialisation conjugués à l'affirmation du néolibéralisme favorisent une restructuration des instruments de l'État social justifiée par la mise en cause des objectifs de protection sociale.

L'adoption des logiques marchandes et entrepreneuriales comme nouvelles normes de l'action publique contribue à mettre en place de nouvelles formes de management fondées sur l'évaluation de l'« efficacité », mais aussi à valoriser certaines formes de contrôle des consommateurs. Les rapports aux sciences et techniques se transforment par l'avènement proclamé à la fois d'une « société du savoir », caractérisée par l'accès de tous aux connaissances, et d'une « société du risque » ébranlant la confiance en la science. Cela contribue à remettre en cause la délégation des questions scientifiques et techniques aux experts, savants ou professionnels. Enfin, sous la poussée des mouvements de femmes, les questions de genre entrent dans les politiques internationales et contribuent à repenser leurs enjeux et orientations. Le succès de la notion d'*empowerment* se comprend dans ce mouvement large et contradictoire.

Trois modèles d'*empowerment*

Pour dépasser le simple constat de cette diversité, nous avons dégagé trois idéaux-types qui constituent des modèles théoriques permettant de situer les pôles du débat et ses enjeux, et de dresser une cartographie de la mobilisation de la notion. Nous avons essayé de cerner ces différentes interprétations en ayant recours à la notion de « chaîne d'équivalences » proposée par le politologue argentin Ernesto Laclau, qui permet de comprendre le sens d'une notion au regard des concepts ou propositions avec lesquelles elle est employée et qui contribuent à la constituer [10]. Les écrits et les expériences évoqués ici correspondent bien sûr rarement à un modèle « pur ». Les chaînes d'équivalences qui permettent de distinguer

différentes démarches d'*empowerment* sont ainsi plus diverses que celles qui caractérisent ces trois idéaux-types. Mais cette typologie constitue un outil d'analyse utile, permettant de faire apparaître des tendances et parfois des conflits au sein d'une institution ou d'un mouvement social.

Le modèle radical

Il est nourri des théories de transformation sociale comme celles de Freire, de la branche la plus radicale du mouvement féministe et d'une partie des mouvements communautaires. Dans cette optique, les enjeux de l'*empowerment* sont la reconnaissance des groupes pour mettre fin à leur stigmatisation, l'autodétermination, la redistribution des ressources et les droits politiques. L'objectif d'émancipation individuelle et collective débouche sur un projet de transformation sociale qui, dans les approches les plus radicales, repose sur une remise en cause du système capitaliste. Schématiquement, cette conception de l'*empowerment* prend sens dans une chaîne d'équivalences qui lie les notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci étant exercé par ceux d'« en bas ».

Le modèle libéral

Au sens anglo-saxon du terme, parfois qualifié de social-libéral⁴, il est associé à des figures influentes comme celles de Woodrow Wilson et John Maynard Keynes qui, après la seconde guerre mondiale, au moment où étaient mises en place des institutions de régulation internationale comme l'ONU, ont défendu une forme de libéralisme social. Celui-ci se distingue du libéralisme économique fondé sur le laisser-faire et la loi des marchés en légitimant le rôle de l'État et des politiques publiques pour la promotion des droits civiques et la diminution des inégalités sociales et économiques [11]. Il articule la défense des libertés individuelles avec une attention à la cohésion sociale et à la vie des *communities* [12]. Ce modèle social-libéral peut prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales. Il intègre une partie de la critique féministe quand celle-ci défend par exemple l'intégration des femmes dans le marché du travail comme un apport au développement économique. Dans ce modèle, l'*empowerment* prend place dans une chaîne d'équivalences au côté des notions d'égalité, d'opportunité, de lutte

⁴ Le qualificatif « libéral » n'est pas utilisé dans le même sens en France et aux États-Unis. Dans l'Hexagone, la tradition libérale est renvoyée au libéralisme économique, à un « laisser-faire » vis-à-vis des marchés, voire assimilée au néolibéralisme ; schématiquement, elle est identifiée à la droite. Aux États-Unis, le libéralisme est classé à gauche : il renvoie à la liberté des individus dans un contexte d'économie mixte dans lequel l'intervention publique est jugée nécessaire pour contrebalancer certains effets négatifs de l'économie de marché capitaliste.

contre la pauvreté, de bonne gouvernance, d'autonomisation et de capacité de choix. Pour ne pas prêter à confusion, nous utiliserons par la suite le qualificatif de « social-libéral » quand il s'agira d'évoquer cette acception.

Le modèle néolibéral

Il correspond – en suivant les travaux de la politologue américaine Wendy Brown [13] et des Français Pierre Dardot et Christian Laval [14] – à une rationalité politique qui « met le marché au premier plan », mais « n'est pas seulement – et n'est même pas d'abord – centrée sur l'économie ; elle consiste plutôt dans l'extension et la dissémination des valeurs du marché à la politique sociale et à toutes les institutions » [13, p. 51]. Cette conception n'implique pas une disparition de l'État ; au contraire même, les politiques néolibérales, même si elles s'appuient sur une rhétorique antikeynésienne, consistent plus à mettre l'État au service du marché et à le gérer selon les valeurs

pas posée ; tout au plus est évoquée celle de l'accès aux opportunités, sans remise en cause des inégalités sociales.

Dans un spectre politique aussi large, l'utilisation partagée, à gauche comme à droite, du même terme *empowerment* atteste ainsi d'un tournant politique qui amène à considérer comme cruciaux les enjeux de pouvoirs locaux, la question de la participation et le rôle de l'individu dans la mise en œuvre de projets sociaux, économiques et politiques, conduisant à reconsidérer les formes de gouvernement et de gouvernance. Pour autant, projets conservateurs et progressistes se distinguent de façon significative sur le sens accordé au local, à la participation et au pouvoir d'action des individus, ainsi que sur la conception des rapports entre individu et État. Et ce sont précisément ces différences qui méritent d'être interrogées pour appréhender les alternatives en jeu et les enjeux d'une importation hexagonale.

“ L'utilisation partagée, à gauche comme à droite, du terme *empowerment* atteste d'un tournant politique ”

entrepreneuriales qu'à le faire disparaître. Cette définition a l'avantage d'éclairer la façon dont cette nouvelle rationalité s'impose dans le « gouvernement des conduites » [15] et dans les subjectivités, imprégnant à la fois les politiques conservatrices et celles de la gauche qualifiée de « moderne ». La notion d'*empowerment* y est mobilisée dans une logique de gestion de la pauvreté et des inégalités, pour permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions « rationnelles » dans un contexte d'économie de marché. Avoir accès au pouvoir signifie dans cette acception être intégré au monde du travail et de la consommation, trouver sa place dans l'économie de marché, être « entrepreneur de sa propre vie ». Cela implique une capacité de conduire rationnellement son existence, de faire des choix, mais la question de l'émancipation et de la justice sociale n'est

Les enjeux d'une importation hexagonale

Qu'attendre de l'importation en France de l'*empowerment* ? Il n'est pas étonnant que, comme dans ses usages internationaux, sa mobilisation française se fasse au profit de projets très divers. L'*empowerment* est adopté par le langage du management dans une chaîne d'équivalences qui articule productivité, autonomie, responsabilité, délégation, réalisation personnelle, projet collectif et d'entreprise. Il commence aussi à entrer dans le vocabulaire du travail social et de la santé. On voit apparaître des méthodes dites d'*empowerment* et des formations à l'*empowerment* pour travailleurs sociaux. Ces importations sont fortement influencées par la littérature et les pratiques québécoises, qui s'inscrivent dans le prolongement de la psychologie communautaire et défendent l'idée de

recentrer le travail social sur le sujet, pris comme individu particulier et dans son contexte, en s'appuyant sur ses compétences et en l'aidant à construire estime de soi et conscience critique.

Dans une perspective clairement plus radicale, la mobilisation du vocabulaire de l'*empowerment* témoigne aussi d'une crise du travail social et de la recherche de nouveaux positionnements, modalités de travail et formes d'engagement par certains professionnels français. C'est ainsi que l'on peut comprendre la constitution en 2010 du collectif « Pouvoir d'agir », créé à l'initiative de militants issus de différents réseaux associatifs dont des réseaux professionnels de travailleurs sociaux, qui se fixe pour objectifs de « rendre plus visibles les initiatives qui permettent aux citoyens de développer leur pouvoir d'agir, développer de telles initiatives par un appui aux acteurs de terrain, promouvoir le pouvoir d'agir des citoyens comme levier indispensable dans la construction du bien commun⁵ ». Les signataires appellent à « franchir le pas » de l'*empowerment*, ce qui implique selon eux de ne pas enfermer les habitants des quartiers populaires « dans un statut de consommateurs passifs des politiques publiques », mais de « les reconnaître comme citoyens capables de prendre collectivement en main leur propre développement et celui de leur environnement, de porter eux-mêmes leurs paroles et de conduire leurs projets ». La chaîne d'équivalences qui semble ici se dégager articule justice sociale, biens communs, changement social, citoyenneté, reconnaissance, action collective, capacité citoyenne.

L'adoption du vocabulaire de l'*empowerment* en France témoigne ainsi d'une réaction vis-à-vis d'institutions bureaucratiques et hiérarchisées, de modes d'encadrement normatifs, de fonctionnements politiques élitistes et fermés. Cette critique repose sur la valorisation des individus comme acteurs, à une période où la subjectivité et les identités deviennent des thèmes majeurs dans les sciences sociales comme dans les mouvements sociaux. Le centrage sur la liberté des individus est constitutif de la tradition libérale, dans ses variantes tant politiques qu'économiques. Et on comprend dès lors l'engouement des sphères néolibérale et social-libérale pour une notion qui met l'accent sur l'engagement, l'autodétermination, la responsabilisation et le libre choix des individus (et dont elles gommant logiquement la dimension collective). Mais le souci de la liberté individuelle appartient aussi à la critique libertaire et radicale qui dénonce les

formes d'aliénation individuelle, qu'elles soient liées à l'exploitation par le travail, aux modes de consommation ou à l'encadrement des institutions, et qui se fixe l'émancipation des individus comme horizon du changement. De même, la demande de transformation de l'État social, la critique de la bureaucratie, la recherche d'une meilleure efficacité des services publics, l'exigence de formes de contrôle par les citoyens et de participation ne peuvent être systématiquement assimilées à l'idéologie néolibérale.

Les modalités de l'importation tardive en France du concept d'*empowerment* manifestent donc la même diversité contradictoire de pratiques et de motivations – de la volonté d'amélioration du système capitaliste à sa contestation radicale – que celle dont nous avons constaté le déploiement plus ancien dans le reste du monde. Si l'idée de l'*empowerment* peut constituer un outil stimulant dans le débat hexagonal et conserver un potentiel émancipateur, c'est à la condition de revenir sur trois enjeux qui se dégagent des différentes interprétations de la notion que nous avons évoquées au long de cet article et sur les apports de leur discussion : la reconnaissance et la prise en compte de l'*agency* et des subjectivités ; l'articulation entre émancipation individuelle, collective, et projet politique ; la réflexion sur la nature et les différentes formes du pouvoir, pour en dégager les apports.

À quelles conditions l'*empowerment* peut-il garder une portée émancipatrice ?

Si toutes les approches dites d'*empowerment* envisagent la transformation des individus, ce ne sont pas des mêmes individus qu'il s'agit et ce ne sont pas les mêmes subjectivités qui sont mises au travail. Dans les perspectives néolibérale et social-libérale, l'*empowerment* implique le développement d'une capacité d'action individuelle reposant sur une capacité à faire des choix rationnels, utiles, effectifs ou intentionnels. Le projet néolibéral d'autonomisation ou d'auto-prise en charge vise à produire un individu entrepreneur et consommateur, sujet efficace et responsable, agissant selon une rationalité présumée universelle du calcul coût/bénéfice et capable de profiter des opportunités du marché. En bref, un *homo oeconomicus* qui contribue à reproduire et faire fonctionner le système capitaliste plus qu'à le questionner ou à le transformer. Les approches social-libérales ne visent pas non plus à transformer le système en profondeur ou à remettre en cause la prévalence du

⁵ Collectif Pouvoir d'agir, « Lettre ouverte "Valoriser la capacité citoyenne des quartiers populaires" ».

marché et de ses normes : elles cherchent à « adapter le terrain de jeu » pour permettre aux agents de faire des choix effectifs. Elles prennent ainsi en compte le rôle des institutions et mettent davantage l'accent sur l'individu citoyen, détenteur d'un capital social et appartenant à une collectivité ou *community*.

Si les approches féministes radicales mettent aussi l'accent sur la dimension individuelle et subjective de l'*empowerment* – en partie parce que les femmes ont internalisé leur situation de dominées –, c'est en insistant sur la construction d'une conscience critique et sur les conditions structurelles de la domination. L'enjeu principal est dès lors de faciliter une prise de conscience qui permette de développer des « subjectivités de résistance » et des « subjectivités radicales », et de travailler ensemble identités du sujet et positions sociale et de genre. Les individus dont il s'agit ici ne sont pas des individus abstraits comme ceux de l'éco-

Or le succès de la notion dans l'intervention sociale comme dans le développement international s'est accompagné de l'affaiblissement, voire de l'abandon, des dimensions sociales et parfois collectives au profit de démarches thérapeutiques ou de responsabilisation individuelle. Pour que l'*empowerment* puisse être plus qu'une méthode de développement ou d'adaptation et de responsabilisation des individus et reste un projet d'émancipation, se posent à la fois la question de l'intégration et celle du dépassement des individus et des groupes dans une perspective politique.

L'articulation de ces trois dimensions interroge la construction d'un processus et d'un projet de transformation sociale reposant non plus sur un modèle et sur une perspective dessinés par avance et portés par une avant-garde, mais construits à partir d'une multiplicité d'interventions collectives et individuelles, de réseaux à différentes échelles. Pour des chercheurs

“ *La plupart des politiques publiques d'empowerment n'abordent la question du pouvoir que de façon très vague* ”

nomie morale d'Amartya Sen, l'*homo œconomicus* ou les citoyens génériques mais masculins de la République, mais des personnes possédant une subjectivité située dans des rapports sociaux. Dans le contexte français, cela appelle à prendre la mesure, outre les inégalités sociales, des formes de domination raciales et de genre et de leur intégration dans l'idéologie comme dans les comportements. Cela amène aussi à considérer qu'il ne peut exister de projet de transformation sociale qui ne se fixe comme horizon l'émancipation et la liberté des individus, et que la finalité d'un tel projet ne peut se réduire à une prise de pouvoir, à un « pouvoir sur ».

L'articulation de ces trois dimensions, individuelle, collective et politique, constitue un deuxième apport de l'*empowerment* comme démarche transformatrice. Dans ses versions radicales et féministes, l'*empowerment* désigne un « processus sociopolitique » qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformative.

comme Miguel Benasayag et Diego Sztulwark, cette dynamique de transformation passe par la possibilité de constitution de contre-pouvoirs, conçus non seulement en termes d'opposition au pouvoir mais de création, d'invention, d'expérimentation dans les différents champs de la vie sociale [16]. Elle engage les pouvoirs d'agir (ou *empowerment*) à la fois individuels et collectifs, et son débouché politique, en termes de transformations sociales profondes, implique la prise en compte des différentes formes de pouvoir, « pouvoir de », « pouvoir avec », mais aussi « pouvoir sur ». Dans le contexte français, la reconnaissance des collectifs comme lieux de résistance, de solidarité et d'échange représente un défi essentiel, la discussion des enjeux de justice sociale étant une condition pour éviter les phénomènes de fermeture ou de repli sur le collectif. Au niveau institutionnel, cette reconnaissance passe par l'ouverture de véritables espaces de délibération et par des moyens accordés à l'émergence et au fonctionnement de ces groupes.

Enfin, la notion d'*empowerment* permet de saisir ensemble l'accès au pouvoir comme état ou comme objectif et le processus pour y arriver. La prise en compte des différentes formes de pouvoir en jeu, le « pouvoir sur » mais aussi des pouvoirs plus génératifs comme le « pouvoir de » et le « pouvoir avec » compris en termes « d'énergie, de compétences, de capacités » [7], représente un des intérêts majeurs des approches féministes. Cette distinction, qui permet de rendre une voix et du pouvoir aux « sans voix » mais aussi de dégager des stratégies de transformation, se retrouve dans les premières démarches de travail social se réclamant de l'*empowerment*, dans celles de la psychologie communautaire ou encore des expériences de développement en direction des femmes théorisées par le courant Gender and Development, les réseaux DAWN et Pathways for Women's Empowerment. Il est en revanche frappant que la plupart des politiques publiques dites d'*empowerment* n'abordent la question du pouvoir que de façon très vague, souvent déconflituée, désignant un « pouvoir de faire » et rarement un « pouvoir sur ». Quand il est évoqué, le « pouvoir sur » renvoie le plus souvent à l'entrée dans le système de représentation et de délégation politique, sans pour autant considérer les conditions nécessaires à la représentation des groupes les plus dominés. Les arènes de participation restent quant à elles souvent confinées

au niveau local et à des enjeux managériaux. Quant au pouvoir économique, il demeure largement occulté et, quand il est évoqué, c'est uniquement sous l'angle de la capacité individuelle d'accéder à l'emploi, à la consommation et à la propriété ou de créer son entreprise, mais pas du fonctionnement ou des règles des sociétés ou du marché. L'enjeu n'est donc pas seulement de poser la question de l'accès au pouvoir, mais de préciser quels pouvoirs et selon quelles modalités.

La prise en compte des relations de pouvoir dans les processus d'*empowerment* y représente une tension inhérente. Le travail social, la psychologie communautaire et les organisations féministes de base ont développé diverses techniques qui nécessitent l'intervention des agents et des organisations intermédiaires. Ces démarches, si elles travaillent la relation entre professionnels et publics, ne sont pas indemnes d'enjeux de pouvoir, souvent cependant passés sous silence. Elles deviennent aussi de nouvelles techniques du social, qui, comme tout mode de connaissance et d'intervention, ne sont jamais dénuées de cadres normatifs. Si les démarches d'*empowerment* reposent sur la prise en compte des savoirs issus de l'expérience, savoirs « profanes » opposés aux savoirs professionnels, les technologies de la participation et les interactions sociales auxquelles elles donnent lieu contribuent parfois autant à créer de nouvelles connaissances et formes de savoir qu'à faire émerger et entendre des savoirs dominés ou inaudibles. Cette tension appelle à une vigilance permanente.

En prenant en compte l'ensemble de ces débats, la notion d'*empowerment* pourrait constituer une approche stimulante de la participation en l'intégrant dans une chaîne d'équivalences liant les notions de justice et de solidarité sociale, de reconnaissance, d'émancipation, de démocratisation et de science citoyenne.

Bibliographie

- [1] LUKES S., *Power. A Radical View*, Londres, The Macmillan Press, 1974.
- [2] FOUCAULT M., *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- [3] FOUCAULT M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- [4] HARDING S., « A manifesto for cyborgs: science, technology, and socialist feminism in the 1980s », *Socialist Review*, n° 80, 1985, p. 65-107.
- [5] FRASER N., *Unruly Practices. Power and Gender in Contemporary Social Theory*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989.
- [6] BUTLER J., *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990 (trad. fr. : *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2005).
- [7] HARTSOCK N., *Money, Sex, and Power. Toward a Feminist Historical Materialism*, New York, Longman, 1983.
- [8] BERGER P., NEUHAUS R., *To Empower People. From State to Civil Society*, Washington, American Enterprise Institute, 1977.
- [9] BACQUÉ M.-H., REY H., SINTOMER Y. (DIR.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2005.
- [10] LACLAU E., « On the Death and Rebirth of Ideology », *Journal of Political Ideologies*, vol. III, n° 1, 1996, p. 201-220.
- [11] RICHARDSON J., *Contending Liberalisms in World Politics. Ideology and Power*, Londres, Lynne Rienner Publishers, 2001.
- [12] DE RUGGIERO G., *The History of European Liberalism*, Boston, Beacon Press, 1959.
- [13] BROWN W., *Les Habits neufs de la politique mondiale. Néolibéralisme et néoconservatisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2007.
- [14] DARDOT P., LAVAL CH., *La Nouvelle Raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.
- [15] FOUCAULT M., *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France (1977-1978)*, Paris, Seuil, 2004 (éd. F. Ewald, A. Fontana, M. Senellart).
- [16] BENASAYAG M., SZTULWARK D., *Du contre-pouvoir*, Paris, La Découverte, 2002.